

# **JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES**

**25 NOVEMBRE 2023**  
Rassemblement & Performances  
Fontaine de l'escalade (Bel-Air) 15h

## **STOP AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES !!!**

À ce jour, 19<sup>e</sup> féminicides ont été commis en 2023 en Suisse.

Aucune statistique officielle n'étant disponible, ce chiffre est vraisemblablement inférieur à la réalité et ne tient pas compte des meurtres commis sur des personnes trans\* et non-binaires.

Six ans après #MeToo, c'est avec tristesse mais aussi en colère que nous dénonçons l'absence de réels changements.

Nous refusons le silence comme réponse aux violences sexistes et sexuelles, aux violences racistes, islamophobes, validistes, homophobes, qu'elles soient physiques, économiques, institutionnelles, etc.

Nous sommes les voix et les corps de ceux qui résistent à la domination et nos voix résonnent avec toutes celles qui nous ont précédé·e·x·s.

## **Nous ne nous taisons pas!**

Ademag • Aspasia • Association Viol-Secours • Chorale Nana'n'Air  
Collectif Afro-Swiss • Collectif genevois de la Grève féministe  
DEW Défense des employés et des lanceurs d'alerte  
La Red de Tamboreras de Suiza • Les Foulards violets

\*selon le compte mené par Offensive contre les féminicides au 11.11.2023

**La société cis-hétéro patriarcale raciste soumet les femmes et les personnes LGBTIQA+, racisées, migrantes, musulmanes et/ou porteuses de handicap à un continuum de violences : de la blague sexiste au féminicide et meurtre en passant par les violences économiques, morales ou physiques. En Suisse, ces violences sont structurelles, organisées dans et par les institutions.**

### **Viols et violences sexuelles**

Au printemps 2023, le parlement s'est prononcé sur une réforme du code pénal relatif aux infractions sexuelles. Si l'état de sidération est enfin reconnu, la nouvelle loi reconduit une conception rétrograde selon laquelle une personne, qui ne dit pas explicitement « non », est consentante. Or les actes d'ordre sexuel devraient être seulement autorisés lorsque la volonté correspondante est exprimée. « Seul un oui est un oui », réclamée par la population civile, les associations et les féministes est une protection sans équivoque contre les violences sexuelles. La Suisse doit rejoindre de nombreux autres pays qui ont inclus la notion du consentement dans leur législation. **Seul un oui est un oui!**

### **Sexisme et transphobie**

En 2018, le parlement a adopté une loi contre les discriminations homophobes dans le cadre de la norme antiraciste déjà existante mais a refusé d'étendre cette mesure aux discriminations contre les personnes transgenres et intersexes au motif que la notion de genre serait trop « floue ». Le parlement a balayé la proposition qui émanait pourtant de la société civile et des associations de terrain. Nous exigeons une reconnaissance des violences sexistes et transphobes contre les personnes intersexes et transgenres. **Nous ne nous tairons pas!**

### **Sexisme, racisme et islamophobie**

Les violences envers les femmes et minorités de genre racisées, qu'elles soient noires, afro-descendantes, musulmanes ou perçues comme telles, ne cessent d'augmenter dans les soins, au travail à l'école ou dans la rue. Ces violences sont banalisées par les discours racistes et islamophobes portés par nos politiques publiques. Avec l'adoption de la loi sur la laïcité à Genève, l'interdiction de la burqa au niveau fédéral ou encore le débat sur le voile à l'école, les violences contre les femmes musulmanes sont normalisées. **C'est inadmissible et insoutenable !**

## **Violences contre les travailleuses du sexe**

Les personnes qui exercent le travail du sexe sont surexposées aux violences, elles sont stigmatisées, discriminées en violation des droits humains. Les actualités récentes ont confirmé la pérennisation des violences structurelles notamment dans l'entrave à la protection de la police suite à une agression.

## **Violences économiques**

En 2019, nous étions plus d'un demi-million dans la rue en Suisse pour dénoncer les inégalités. Aujourd'hui, malgré la force et la détermination du mouvement féministe, l'âge de la retraite est passée à 65 ans! Alors que les femmes gagnent en moyenne 17% de moins que les hommes et que leurs retraites sont en moyenne 37% moins élevées. La non-reconnaissance du travail non rémunéré précarise toutes celles qui prennent soin des aîné·e·x·s et des enfants.

## **Harcèlement et violence au travail**

Le harcèlement sexuel est interdit par la loi fédérale sur l'égalité (LEg) mais, dans 83% des cas, la décision du tribunal est défavorable à la personne plaignante. C'est l'intention de l'auteur qui prévaut alors que c'est le témoignage de la victime qui doit primer ! Nous exigeons la ratification de la Convention 190 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) qui interdit toute violence sexiste et sexuelle basée sur le genre !

## **Migration et violences**

Chaque personne qui subit des violences conjugales doit pouvoir les dénoncer pénalement sans craindre d'être expulsée au terme de la procédure. Pour les personnes qui ont obtenu un permis de séjour par contrat de mariage, il est nécessaire que ces violences soient reconnues comme motif de renouvellement de permis suite à une séparation. Ce droit doit être étendu à toute personne étrangère victime de violence conjugale quel que soit son statut. Il faut modifier la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) en plaçant le droit à la justice comme principe premier.

**Nos pensées vont vers les victimes de féminicides et tout type de violences machistes, celles qui sont en deuil, celles qui souffrent et celles qui luttent. Vous n'êtes pas seul·e·x·s!**

**Nous luttons pour la fin d'un système patriarcal, capitaliste, sexiste, raciste et validiste qui privilégie le monde de la finance au mépris de la vie et de la puissance des femmes, des minorités de genre et des personnes racisées. C'est pour cela que nous exigeons:**

- \* Un Observatoire national indépendant des violences faites aux femmes et aux personnes LGBTIQ+ ayant pour objectif de rendre compte de toutes les violences;
- \* L'élargissement de la définition du viol dans la loi en faveur d'un acte sexuel pleinement consenti. SEUL UN OUI EST UN OUI!
- \* L'application effective de la Loi sur l'Égalité (LEg), l'élargissement de son champ d'application au milieu étudiant et du bénévolat, ainsi que l'allègement du fardeau de la preuve lors de situations de harcèlement sexuel afin de faciliter la procédure de plainte;
- \* La ratification et l'application de la Convention 190 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) qui interdit toute violence sexiste et sexuelle basée sur le genre;
- \* La reconnaissance dans la loi des discriminations transphobes et contre les personnes intersexes;
- \* L'augmentation des heures d'éducation sexuelle à l'école, incluant les questions de discriminations et de consentement;
- \* La prise de responsabilité de toutes les instances communales, cantonales, et fédérales dans la lutte contre le racisme qui touche les personnes afro-descendantes;
- \* La fin de la banalisation de l'islamophobie genrée qui touche en majorité les femmes et les filles musulmanes et qui, en les excluant de l'emploi, les rend vulnérables face aux violences physiques, symboliques et économiques;
- \* La reconnaissance effective des motifs d'asile propres aux femmes, aux filles et aux personnes LGBTIQ+;
- \* Un accès réel à la justice et à la protection de la police pour toute personne victime de violences conjugales ou familiales indépendamment de son statut légal, sa profession, son origine, son genre et/ou son orientation sexuelle.